



Fin contrat location ma directrice me met dehors sans logement

Par **dina_old**, le **28/08/2007** à **13:31**

Bonjour ,rnj'ai une question concernant mon logement c'est très compliqué.rnJe suis dans un foyer jeune travailleur j'ai 25 ans. je suis sans emploi depuis mai 2007.rnLa directrice m'a fait signer une lettre de compte rendu d'entretien me disant que pour les raisons suivantes qu'ils mettent fin à mon contrat le 31 août 2007.rn-non respect du paiement du loyer.rn-ke je ne suis pas venu à des rendez-vous avec l'animatrice.rn-ke je n'ai pas de projet professionnelrnCette réunion a eu lieu le 1 août.rnje les revu après elle voulait ke je me dépêche pour trouver un travail qui est devenu alimentaire car je lui ai dit que c'est bon j'avais les assédic.rnA leur d'aujourd'hui je suis inscrite à l'anpe, au assedic, dans des agences d'intérim et j'ai déjà eu des appels cependant je n'ai pas encore trouvé de poste. j'ai un niveau Bac+ 1 en comptabilité CGO.rnJ'ai demandé une prorogation de 15 jours sachant que je reçois mes assedic le 5 septembre 2007 et que mes demandes de logement en foyer prennent 3 semaines maxi, cela revient donc ma réponse à la fin de la 1ère ou 2ème semaine de septembre.rnLa directrice ne veut pas ce n'ai pas son souci si je n'ai pas de logement le 31 je dois partir.Elle m'a dit d'appeler un CHRS.rnLe CHRS en question comme tous les autres propose 3 nuits à l'hôtel et après le 115 tt les soir.je n'ai personne chez qui aller.A telle le droit de faire ça de refuser et de me loger à partir sans rien je suis à la rue sinon.Contactez moi silvousplait je vous enverrai les lettres que j'ai laissées.rnSi je dois vous donner un numéro de téléphone dites-le moi je le ferai merci